



STAGE A ORGEVAL

Maître Michio Shimada dirigera un stage martial à Orgeval les samedi 18 et dimanche 19 février 2012.

Horaires : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30

Lieu : Au Dojo du Gymnase Saint-Marc – Allée Marcel Cotard – 78630 ORGEVAL

Frais pédagogique : 60 euros pour les deux jours pour membre ANYDA et 79 euros les non membres

Tenue de stage : pantalon noir kung fu ou jogging et tee shirt blanc

Pas d'inscription le jour du stage. Les pré-inscriptions sont obligatoires.

Renseignements et inscriptions : Association ANYDA

25 rue des cailles 28260 La Chaussée d'Ivry

tél : 02 37 64 57 66 ou 06 12 62 93 31

lesueur.jeanluc@gmail.com

<http://www.anyda.fr/>

INSCRIPTION Sous le patronage de l'Association ANYDA :

Prière d'envoyer à : Lesueur Jean-Luc

Renseignements et inscriptions : Association ANYDA

25 rue des cailles 28260 La Chaussée d'Ivry

tél : 02 37 64 57 66 ou 06 12 62 93 31

lesueur.jeanluc@gmail.com

<http://www.anyda.fr/>

Fiche d'inscription

Nom, Prénom :

Adresse complète :

N° de tél et email :

Date de naissance :

Discipline pratiquée :

Etes-vous licencié(e) : non oui Nom de fédération : Club :

N° de licence : Je suis assuré(e) pour la pratique du sport, qi gong et arts martiaux : oui non

Tarif du stage : 60€ pour membre anyda et 79 euros non membre

Chaque participant est responsable de son assurance. En cas de non assurance pour la pratique des Arts Martiaux je m'engage à ne pas me retourner contre le club organisateur en cas d'accident.

Je règle par chèque à l'ordre de l'anyda le montant de 30€ d'acompte avant le 1 Février 2012, le solde sera encaissé en numéraire le jour du stage.

Suite à votre inscription, chaque participant recevra une confirmation avec un bulletin de versement. En cas de non participation au stage l'acompte ne sera pas remboursé

Renvoyer le formulaire accompagné du chèque de réservation au Secrétariat de l'anyda au 25 rue des cailles 28260 La Chaussée d'Ivry

tél : 02 37 64 57 66 ou 06 12 62 93 31

lesueur.jeanluc@gmail.com

Date.../.../....

Signature.....